

Communiqué

Economie

Prix entreprises formatrices 2025: lancement de la 18e édition et ouverture des candidatures

La Ville de Lausanne et Economie Région Lausanne (ERL) annoncent le lancement de la 18e édition du Prix entreprises formatrices (PEF). Ce prix vise à récompenser six entreprises de Lausanne et sa région pour leur engagement remarquable en faveur de l'apprentissage et de la formation duale, un pilier essentiel de l'économie régionale et nationale.

Valoriser les entreprises formatrices et encourager la relève

Le Prix entreprises formatrices met en lumière l'importance de l'engagement des entreprises dans le développement des compétences professionnelles des jeunes. Ces entreprises jouent un rôle clé dans l'intégration professionnelle et le dynamisme économique de la région. À travers ce soutien, la Ville de Lausanne et ERL souhaitent renforcer l'attractivité de la formation duale et encourager davantage d'entreprises à former la relève.

Depuis 2008, le Prix entreprises formatrices distingue les entreprises qui s'investissent activement dans la formation de la relève professionnelle. En collaboration avec ERL, la Ville de Lausanne soutient financièrement les entreprises lauréates en prenant en charge une partie de la rémunération mensuelle des apprenties et apprentis, à hauteur de CHF 300.- par mois pendant toute la durée de la formation, ce qui représente un montant total de CHF 10'200.- pour un apprentissage de trois ans. À cela s'ajoute une récompense de CHF 500.- pour chaque apprentie et apprenti ayant réussi ses examens de fin de formation.

Appel à candidatures: les entreprises peuvent postuler dès maintenant

La Ville de Lausanne et ERL espèrent que cette nouvelle édition suscitera de nouveau un large intérêt et de nombreuses candidatures. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2025. Les formulaires sont disponibles en ligne sur www.lausanne.ch/pef ou peuvent être envoyés par courrier au secrétariat d'ERL (CP 1215, 1001 Lausanne) ou par email à info@economie-region-lausanne.ch.

Pour Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de l'économie: «Le Prix entreprises formatrices récompense l'engagement des entreprises pour le futur professionnel des jeunes de notre région».

Les informations sur le Prix entreprises formatrices et les lauréats 2024 et des éditions précédentes ainsi que son règlement sont disponibles sur les sites internet: www.lausanne.ch/pef et www.economie-region-lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39
- Esther Sancho Weber, responsable formation ERL, tél. +41 58 796 33 30

Lausanne, le 30 juin 2025